

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

**Délibération n° 24/044 – TRAVAUX
 Consultation des architectes**

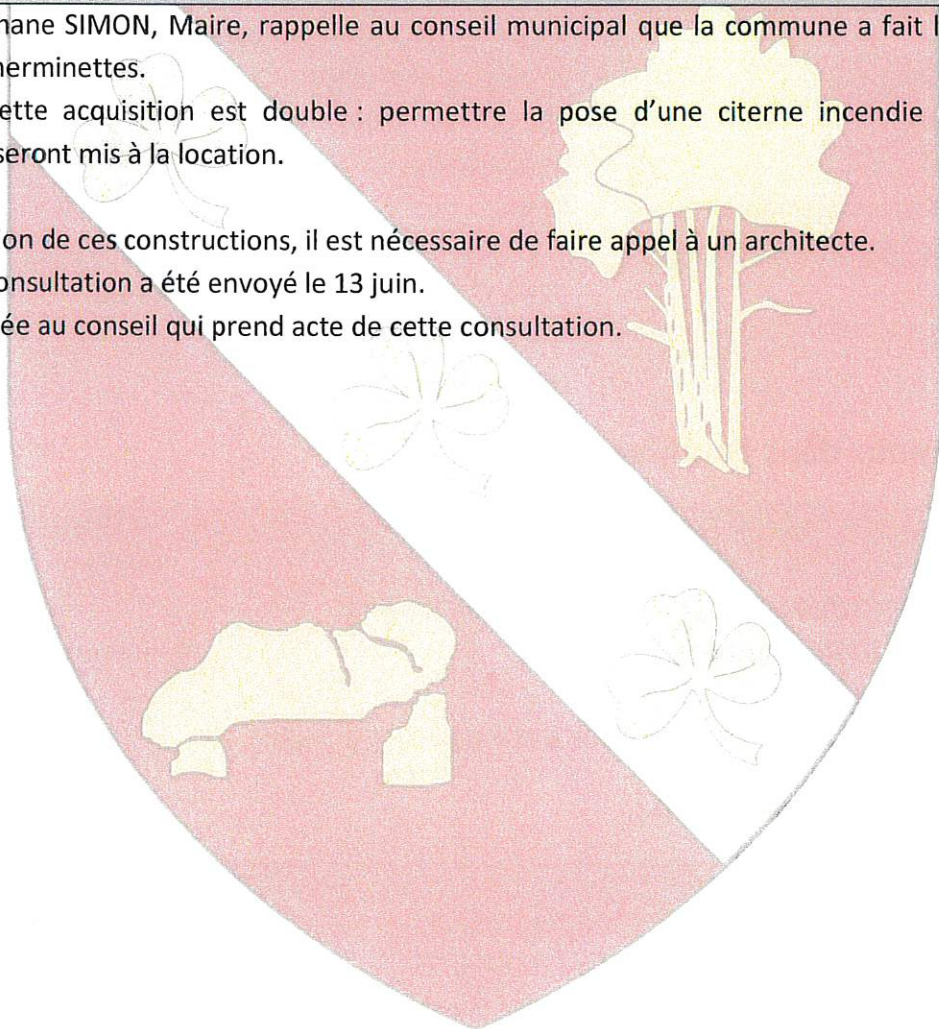
Monsieur Stéphane SIMON, Maire, rappelle au conseil municipal que la commune a fait l'acquisition des lots 1 et 2 aux herminettes.

L'objectif de cette acquisition est double : permettre la pose d'une citerne incendie et construire 2 logements qui seront mis à la location.

Pour la réalisation de ces constructions, il est nécessaire de faire appel à un architecte.

Une lettre de consultation a été envoyé le 13 juin.

Elle est présentée au conseil qui prend acte de cette consultation.



Date	Signature
20 juin 2024	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

**Délibération n° 24/045 – TRAVAUX
Plate-forme béton devant la boulangerie**

Monsieur Michel ROUSSARD, adjoint aux travaux informe le conseil municipal qui est nécessaire de refaire la plate-forme béton devant la boulangerie. Il présente les devis reçus :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Steeve SAUL 27180 – Les Ventes	8 377,48 €	10 052,98 €
TERRASS.EURE 27930 – Le Boulay Morin	10 790,92 €	12 949,10 €

Afin de sécuriser cet espace, il est nécessaire de poser une nouvelle barrière. Le devis proposé est celui de l'entreprise COMAT & VALCO qui propose les mêmes barrières que celles déjà en place :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
COMAT & VALCO	216,00 €	259,20 €

Enfin, les deux barrières actuellement en place doivent être rénovées dont une qui doit être redressée. Les devis reçus sont les suivants :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Rénovation du garde-corps		
LRDI Métallerie 27930 - Gravigny	70,00 €	84,00 €
Grenailage et peinture RAL 3004 MAT des 2 garde-corps		
AIPSE 29730 - Gravigny	205,00 €	246,00 €

Date	Signature
20 juin 2024	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir retenir les devis suivants :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1- Plate-forme béton		
Steeve SAUL 27180 – Les Ventes	8 377,48 €	10 052,98 €
2- Achat d'une barrière		
COMAT & VALCO	216,00 €	259,20 €
3- Rénovation du garde-corps		
LRDI Métallerie 27930 - Gravigny	70,00 €	84,00 €
4- Peinture et grenailage de 2 garde-corps		
AIPSE 29730 - Gravigny	205,00 €	246,00 €
TOTAL	8 868,48 €	10 642,98 €

Date	Signature
20 juin 2024	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, les devis suivants :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1- Plate-forme béton		
Steeve SAUL 27180 – Les Ventes	8 377,48 €	10 052,98 €
2- Achat d'une barrière		
COMAT & VALCO	216,00 €	259,20 €
3- Rénovation du garde-corps		
LRDI Métallerie 27930 - Gravigny	70,00 €	84,00 €
4- Peinture et grenailage de 2 garde-corps		
AIPSE 29730 - Gravigny	205,00 €	246,00 €
TOTAL	8 868,48 €	10 642,98 €

Et **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à ces travaux.

Date	Signature
20 juin 2024	 

Envoyé en préfecture le 22/06/2024

Reçu en préfecture le 22/06/2024

Publié le 22/06/2024

Baron
L'Éclair

Département de l'Eure Arrondissement d'Evreux Canton de Conches en Ouche

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 027-212706782-20240620-24_046-DE

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 24/046 – TRAVAUX Abattages des arbres de la sente des vignes

Monsieur Michel ROUSSARD, présente au conseil municipal les devis reçus pour l'abattage des arbres de la sente des Vignes.

L'objectif est que la commune se réapproprie cette sente afin de permettre aux piétons venant des Herminettes de se rendre au centre bourg.


Les devis reçus sont les suivants :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
NORMAND VERT 27930 - Guichainville	4 500,00 €	5 400,00 €
JACOB Espaces Verts 27000 - Evreux	5 632,00 €	6 758,40 €
BARBEDETTE 27930 - Gravigny	9 920,00 €	11 904,00 €

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise NORMAND VERT pour un montant de 4 500,00 € HT (5 400,00 € TTC) pour l'abattage des arbres de la sente des Vignes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE** le devis de l'entreprise NORMAND VERT pour un montant de 4 500,00 € HT (5 400,00 € TTC) pour l'abattage des arbres de la sente des Vignes et **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal rappelle que, conformément à la délibération n°24/021 du 03/04/2024, les coupes de bois seront conservées par la commune.

Date	Signature
20 juin 2024	 Stéphane SIMON, Maire 

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 24/047 – TRAVAUX
Baie de brassage mairie

Monsieur Michel ROUSSARD, Adjoint au maire, présente les devis reçus pour l'installation d'une baie de brassage dans le secrétariat de la Mairie :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
COQUEREL ELEC 27930 - Miserey	1 262,37 €	1 514,84 €
EET SERVICE 27000 - Evreux	1 000,00 €	1 200,00 €
ADELEC 27180 - Caugé	1 649,34 €	1 979,21 €

A noter que l'entreprise EET service accorde une remise commerciale de 105,00 € (le prix indiqué tient compte de la remise commerciale)

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise EET SERVICE pour un montant de 1 000,00 € HT (soit 1 200,00 € TTC) pour la pose d'une baie de brassage au secrétariat de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE** le devis de l'entreprise EET SERVICE pour un montant de 1 000,00 € HT (soit 1 200,00 € TTC) pour la pose d'une baie de brassage au secrétariat de la Mairie. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Date	Signature
20 juin 2024	Stéphane SIMON, Maire 



Envoyé en préfecture le 22/06/2024

Reçu en préfecture le 22/06/2024

Publié le

ID : 027-212706782-20240620-24_048-DE

Département de l'Eure Arrondissement d'Evreux Canton de Conches en Ouche

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	14/06/2024	Date d'affichage	14/06/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	09	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
M ROUSSARD Michel	X			Mme PIN-MELO Béatrice		X	
Mme CENIER Béatrice	X			M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain		X	M Michel ROUSSARD	Mme SMITH Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
Mme JOLY Gaëlle		X	M Daniel VANBESELAERE	M VANBESELAERE Daniel	X		
M FLUTEAU Pascal	X						

M Michel ROUSSARD a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

**Délibération n° 24/048 – DECI
Citerne incendie Rue d'Evreux**

Monsieur Michel ROUSSARD, Adjoint au maire, présente les devis reçus pour la pose d'une citerne incendie dans la rue d'Evreux, sur le lot n°1 des Herminettes dont la commune est récemment propriétaire. Cette citerne aura une capacité de 120 m³.

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
GUERIN TP 27250 – Neaufles-Auvergny	48 194,45 €	57 833,34 €
MAGNIEZ 27190 – Conches en Ouche	36 950,00 €	44 340,00 €
EHTP 76530 – Grand Couronne	55 655,00 €	66 786,00 €
CTP 27180 – Saint Sébastien de Morsent	27 540,00 €	33 048,00 €

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise CTP pour un montant de 27 540,00 € HT (soit 33 048,00 € TTC) pour la pose d'une citerne incendie de 120 m³ dans la rue d'Evreux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE** le devis de l'entreprise CTP pour un montant de 27 540,00 € HT (soit 33 048,00 € TTC) pour la pose d'une citerne incendie de 120 m³ dans la rue d'Evreux et **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Date	Signature
20 juin 2024	Stéphane SIMON, Maire 